

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N° 2024/122

DOMAINE ET PATRIMOINE (3.3)

**Appel à manifestation d'intérêt pour la
construction, l'exploitation et la
maintenance d'une installation
photovoltaïque sur le site du complexe
sportif de l'Hoflandt**

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20241113-2024_122-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 13 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le 5 novembre deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 28 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART, M.
Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, M. DENTENER,
Adjointes,

Mme DELECOEUILLE, M. DELVA, M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme ANDRE, Mme BOUQUET, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND, Mme NUNS,
Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, Mme BELVAL, M. COTTE, M.
DECOOPMAN, Mme DEPELCHIN, Mme LIONET, M. TIBERGHEN, Mme
DAUCHEZ, M. PERLEIN, Mme REYNAERT,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
Mme FERLIN	qui a donné pouvoir à Mme DORMION-ROUSSEZ
M. FIOEN	qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme PATOUX	qui a donné pouvoir à Mme ANDRE

ABSENTS :

M. DEBAECKER, Mme SCHERRIER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

La commune d'Hazebrouck entend développer les énergies renouvelables sur son territoire afin notamment de promouvoir l'autonomie énergétique de ses bâtiments municipaux.

En parallèle, la commune travaille régulièrement à l'amélioration de ses complexes sportifs avec pour double objectif :

- Inciter la pratique sportive des hazebrouckois,
- Favoriser le bon fonctionnement et le développement de ses associations.

Un état des lieux des équipements municipaux susceptibles d'accueillir des dispositifs de production d'énergie solaire a été effectué. Il a permis d'identifier le complexe sportif de l'Hoflandt comme site potentiel de production d'énergie décarbonée. La valorisation des surfaces disponibles sur ce complexe permet de conjuguer les deux politiques publiques évoquées ci-avant.

Fort de ce potentiel, la ville d'Hazebrouck souhaite lancer un appel à manifestation d'intérêt prévoyant la mise à disposition via un bail emphytéotique, des toitures du complexe sportif de l'Hoflandt pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une installation photovoltaïque.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une procédure permettant à une collectivité de solliciter des propositions d'organisations, d'associations ou d'entreprises intéressées par la réalisation d'un projet spécifique. L'objectif de l'AMI est de recueillir des propositions détaillées et de sélectionner la meilleure offre en termes de compétence, d'expérience et de capacités pour répondre aux besoins définis par la collectivité.

Dans ce cas, l'AMI vise à mobiliser des opérateurs pour qu'ils puissent proposer des solutions innovantes d'un point de vue technique, juridique et financier. Afin d'optimiser le rendement du projet, il pourra être envisagé la couverture de courts extérieurs.

Considérant que la ville d'Hazebrouck souhaite lancer un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet la construction, l'exploitation et la maintenance d'une installation photovoltaïque en toiture du complexe sportif de l'Hoflandt,

Considérant que le choix du lauréat fera l'objet d'une seconde délibération,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de sélectionner un opérateur pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une installation photovoltaïque sur le complexe sportif de l'Hoflandt,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND